



Au cœur de la forêt

**Schweizerischer Forstverein**  
**Société forestière suisse**  
**Società forestale svizzera**

**Bilan et compte de résultats 2022/2023 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage de Morsier**

**Rapport de révision**

Sur mandat de l'assemblée générale, les réviseurs sous-mentionnés ont contrôlé, en date du 11 juillet 2023 et en présence de la présidente, les comptes annuels 2022/2023 de la Société forestière suisse et du Fonds de voyage, bouclés tous deux le 30 juin 2023. La révision a eu lieu dans les locaux de l'administration chez Räber Treuhand GmbH à Pfäffikon.

Le comité de la Société forestière suisse endosse la responsabilité des résultats annuels. La tâche des réviseurs consiste à contrôler les comptes annuels, la gestion comptable et les fonds, sur la base d'échantillons. Les réviseurs contrôlent le respect des principes de la comptabilité ainsi que des règlements et consignes internes, l'évaluation des positions et la présentation correcte et complète des résultats.

Après examen, nous attestons que la tenue et la présentation des comptes est conforme aux règles, correcte et complète.

Les comptes de la Société forestière suisse ont été bouclés le 30 juin 2023 par une perte de CHF 8731.27. Le capital propre se monte à CHF 255099.82 à la fin de l'exercice. La Société forestière suisse reste ainsi solidement financée et en mesure de mener à bien ses activités.

Les comptes annuels du Fonds de voyage de Morsier boucle avec une perte de CHF 2925.65. Durant l'exercice 2022/2023, une contribution de CHF 1500.- pour frais de voyage a été accordée. La fortune du Fonds se monte à CHF 60259.93 à la fin de l'exercice.

Nous remercions les responsables de Räber Treuhand GmbH, Ajtene Aliji et Claudia Räber-Bachmann, pour la gestion précise des comptes. Nous remercions également la responsable des finances a.i., Regina Wollemann, pour sa gestion consciencieuse et transparente des finances et l'ensemble du comité pour l'utilisation responsable des ressources de la société.

Les réviseurs sous-mentionnés recommandent d'approuver les comptes annuels 2022/2023 de la Société forestière suisse et du «Fonds de voyage de Morsier», ainsi que d'accorder la décharge à la responsable des finances ainsi qu'à l'ensemble du comité.

Uster, le 11 juillet 2023

Les réviseurs

Kurt Hollenstein

Christa Schmid